



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Vous pouvez plus que jamais nous aider à dispenser un enseignement de qualité aux jeunes qui nous sont confiés. La Taxe d'Apprentissage collectée représente plus du tiers de nos investissements annuels. Cette source de financement est essentielle pour assurer le renouvellement des équipements sur nos plateaux techniques.

## Nous avons pu acquérir grâce à votre soutien en 2021 :

- Un engin de Travaux Public multiplex
- Renouveler une partie de notre parc informatique

## Nous avons comme projet pour 2022 :

- L'achat d'un centre d'usinage
- L'achat d'une presse plieuse numérique
- La modernisation du parc informatique et de notre laboratoire de construction

## LE VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE NOUS PERMET :



- **De développer**, diversifier et enrichir nos formations en lien avec le monde professionnel
- **De dynamiser** l'avenir de tous nos élèves en favorisant les échanges internationaux
- **D'acquérir** des équipements de qualité pour permettre à nos élèves d'évoluer dans des espaces motivants
- **D'expérimenter** des pédagogies innovantes et proposer de nouvelles façons d'apprendre

## RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2022

À compter de 2020, le versement de la taxe d'apprentissage évolue avec la « loi Avenir ». Dorénavant, les entreprises peuvent participer au développement des formations initiales technologiques et professionnelles en vous acquittant directement de votre solde de Taxe d'Apprentissage auprès de notre établissement.

Le Lycée Don Bosco fait partie de la liste des organismes habilités au titre de l'article L.6241-5 du code du travail à percevoir le solde de 13%.

### TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

**0,68 %**

de votre masse salariale brute 2021

**87 %**

de votre taxe, versés à votre OPCO de branche

Bénéficiaires exclusifs: CFA

**SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**

**13 %**

de votre taxe, versés en direct aux établissements de votre choix

**Adressez votre versement au Lycée Don Bosco Nice avant le 1<sup>er</sup> juin 2022**

## COMMENT VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### PAR VIREMENT

Coordonnées bancaires :

Caisse d'Épargne Côte d'Azur

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0103 0536 508

BIC : CEPFRPP831

Merci de bien vouloir indiquer le libellé : TA 2022

### PAR CHÈQUE

À l'ordre de la Fondation Don Bosco.

À envoyer à : Lycée Professionnel Don Bosco Nice  
Service comptable  
40 place Don Bosco  
06046 Nice Cedex 1

Merci d'indiquer au dos du chèque : TA 2022

### PAR CARTE BLEUE

En se connectant sur le site [www.agenceexcellencepro.com](http://www.agenceexcellencepro.com) et en choisissant notre établissement dans la liste.



## VERSEMENT AU PLUS TARD LE 31 MAI 2022

Un reçu fiscal vous sera adressé un fois le versement perçu.

### POUR VOUS AIDER :

Cécile DUPONT – 04 93 92 85 87  
ta@donbosconice.eu  
40 place Don Bosco 06046 Nice Cedex 1